

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 24 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 23 JUIN 2016

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, FORESTIER Arnaud, JOLY Lionel, THIEVENT Claudine

Absentes excusées : CHARLES Valérie, MAIRE Corinne

Secrétaire de séance : FORESTIER Arnaud

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Fusion des Communautés de Communes : validation du périmètre
- 2) Emploi saisonnier
- 3) Ciné Zik 2016
- 4) Étude de devis
- 5) ONF : devis de travaux 2016
- 6) Lyonnaise des eaux : rapport annuel 2015
- 7) Soutien Paris – JO 2024
- 8) Questions diverses

1) Fusion des Communautés de Communes : validation du périmètre

Le Maire présente l'arrêté fixant le projet de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes Arbois, Vignes et Villages, Pays de Louis Pasteur avec la communauté de communes Comté de Grimont, Poligny et la communauté de communes du Pays de Salins-les-Bains notifié par le Préfet le 2 mai 2016.

Le conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité se prononce pour ce projet de périmètre à 3.

2) Emploi saisonnier

Après examen des candidatures, le conseil municipal **décide à l'unanimité d'embaucher M. SCHOTT Louis, habitant de Pupillin en contrat saisonnier (échelle 3, échelon 1) pour une durée de 4 semaines à raison de 20 heures par semaine.**

Il autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette embauche.

3) Ciné Zik 2016

Le conseil décide avec 4 voix contre et 3 abstentions de ne pas participer en 2016, à l'opération cinéma en plein air proposée par la MJC d'Arbois.

4) Étude de devis

Après études des devis, le conseil accepte à l'unanimité celui de l'entreprise Burdin Bossert d'un montant de 95,98 € TTC, pour la fourniture de tubes acier qui permettront de fixer les lettres Pupillin dans le talus à l'entrée du village. Les travaux seront réalisés par l'employé communal.

5) ONF : devis de travaux 2016

Le conseil retient pour l'année 2016, les travaux forestiers suivants :

- Parcelle 23.j : Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée,
- Parcelle 13.af : Cloisonnement sylvicole : ouverture mécanisée,
- Parcelles 3.af et 14.af : Entretien de parcellaire ou de périmètre : mise en peinture.

Les travaux de dégagement manuel de plantation dans la parcelle 13.af seront réalisés par l'employé communal.

6) Lyonnaise des eaux : rapport annuel 2015

Le rapport annuel 2015 du délégataire du service assainissement est présenté par la Maire.

Pupillin compte 7,5 km de réseau total d'assainissement dont 3,6 km de réseau d'eaux usées.

Le volume assujetti était de 13 720 m3 en 2015 contre 13 266 m3 en 2014 (augmentation de 3,4%)

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents et reste consultable en mairie.

Suite au dernier orage, des problèmes d'écoulement et de ravinement sont survenus. Après demande du Maire, un curage du réseau d'eaux pluviales a été effectué dans la rue des Vignes et dans le bas de la rue du Ploussard par la Lyonnaise des eaux. Pas de problème signalé sur ces portions de réseau public.

Concernant le haut de la rue du Ploussard, des modifications seront étudiées avec des entreprises compétentes pour éviter les problèmes lors de fortes pluies.

7) Soutien Paris – JO 2024

L'association des Maires de France se mobilise pour soutenir la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024 et propose aux communes de signer une motion de soutien.

Le conseil, après en avoir délibéré et voté avec 4 voix pour et 3 abstentions, décide de soutenir cette candidature.

8) Questions diverses

*** Jeux des 4 villages :**

Le conseil remercie tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette journée malgré les conditions météo.

Un grand merci également à la Fruitière Vinicole et à tous ceux qui ont prêté du matériel.

Il est cependant regrettable que ces jeux mobilisent si peu d'habitants aussi bien dans notre village que dans les 3 autres, c'est pourquoi il est fort probable que cette manifestation n'ait plus lieu dans 2 ans.

*** Fin d'activité des Cocottes de Cécile :**

Cécile DUCHET-ANNEZ a cessé son activité de préparation de repas après 4 années d'activité.

Le conseil municipal la remercie pour sa collaboration lors des repas des anciens.

Arrivée de Valérie CHARLES

*** Divagation et aboiements des chiens :**

M. BILLARD Gilbert, Garde Particulier Chasse et Pêche nous a transmis l'Arrêté du 16 mars 1955 sur la divagation des chiens. Il est affiché au caveau du chalet.

Certains habitants se plaignent des aboiements récurrents de chiens durant la nuit. Un courrier sera envoyé au propriétaire afin que la tranquillité du voisinage soit respectée.

*** Fleurissement et nettoyage du village :**

Le conseil remercie tous les bénévoles qui participent à l'embellissement du village.

*** Commission de révision des listes électorales :**

Elle est composée **du Maire**, du délégué du Tribunal et et du délégué de l'administration.

M. CUYNET Robert ayant démissionné de son poste de délégué du tribunal, c'est **Mme CHAZERAND Martine** qui a été proposée au président du Tribunal de grande instance.

Le délégué de l'administration est désigné par arrêté chaque année. Il peut siéger dans la limite de 3 années consécutives au sein de la même commission compétente pour un même bureau de vote.

Madame DUCHET ANNEZ Cécile a été nommée délégué de l'administration pour 2016-2017 pour la première année (Mme BENOIT Colette ayant siégé 3 années).

Cette commission se réunira dès le 1^{er} septembre et plusieurs fois jusqu'à fin décembre, elle statuera sur les demandes d'inscription, elle se prononcera sur les propositions d'inscription d'office des jeunes de 18 ans et elle procédera aux radiations après examen de la situation des électeurs et ce pour l'année électorale 2017.

*** Transports scolaires :**

Les dossiers sont à retourner **avant le 18 juillet 2016**. Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande par Internet, via le site du conseil Général www.jurago.fr. Pour toute demande effectuée hors délai, une pénalité de 20 € sera appliquée.

*** Fermeture du secrétariat de mairie pour congés de la secrétaire :**

Le secrétariat de mairie sera fermé du 1^{er} au 21 août 2016.

Merci d'anticiper vos demandes de travaux, demandes de cartes d'identité...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le maire

Le secrétaire de séance

Christian JAQUIER

Arnaud FORESTIER